

**CONSEIL MUNICIPAL / COMMUNE DE SAINTE-SEVE  
SEANCE DU JEUDI 16 FEVRIER 2017**

**Compte rendu**

**I - Intercommunalité**

Approbation des statuts de Morlaix Communauté : le conseil communautaire a approuvé la modification des statuts de Morlaix Communauté en vue de permettre le transfert de la compétence « Développement économique ».

**PLUI : débat sur le PADD**

Le Maire rappelle au conseil municipal que Morlaix Communauté a, depuis le 1<sup>er</sup> décembre 2015, la compétence en matière de « PLU, document en tenant lieu et carte communale ».

Le PADD est un élément préalable à la constitution d'un PLU. Un débat sur les orientations générales doit avoir lieu en conseil de communauté et dans chaque conseil municipal.

Le Maire rappelle la loi Voynet et un exposé de Mme Malgorn qui indiquait que le PADD comporte trois volets :

- l'économie, l'accès à l'emploi pour tous
- l'humain, son cadre de vie
- la nature qu'il faut respecter.

Le Maire regrette qu'aujourd'hui, les collectivités rencontrent de plus en plus de difficultés pour se développer. A son sens, le terme « durable » prend trop d'ampleur par rapport aux mots « aménagement » et « développement ». Il estime que le développement de l'agglomération passe par l'arrivée de nouveaux habitants (primo accédant) mais également par l'implantation d'entreprises (plateau sud entre la RN12 et Keriven pour ce qui concerne la commune).

Madame Nicole Goarnisson intervient sur la préservation des terres agricoles, le maire acquiesce mais présente la situation particulière de la commune où ce sont des exploitations de communes proches qui travaillent de grands plateaux voisins du bourg. La commune n'a, à ce jour, pas consommé exagérément de terres agricoles et a toujours veillé à préserver l'outil des agriculteurs locaux.

La proximité de la voie expresso donne à la commune de réels avantages pour lancer des opérations d'habitat.

Monsieur Joël Larhantec insiste sur le mot « développement » et confirme l'importance pour l'emploi dans le Pays de Morlaix de développer une zone industrielle entre l'échangeur de la RN12, l'axe Morlaix-Quimper et la zone de Kerviven.

Monsieur Laurent Le Traon déplore l'accroissement des zones commerciales à la périphérie de la ville centre et ne comprend pas la désertification du côté Est de la ville. Il faudrait davantage travailler sur le maintien des commerces au centre-ville.

Pour conclure, le conseil municipal estime que le terme développement doit conserver toute sa force à l'occasion de la réflexion sur le PADD de façon à éviter le vieillissement et le déclin de la population sur le territoire de l'agglomération. Ce développement doit intervenir sans pour autant porter préjudice aux **petites** exploitations agricoles.

PLU de Taulé : Morlaix Communauté a notifié le PLU approuvé de la commune de Taulé. Le document est à disposition à la mairie.

## **II- Acquisitions foncières et immobilières**

### Tyes d'an Néac'h :

- le terrain : projet d'opération/habitat. Le maire rappelle le projet d'acquisition d'un terrain au lieu-dit Tyes d'an Néac'h. Il expose au conseil municipal le document d'arpentage et propose l'acquisition de ce lot (397 m<sup>2</sup> de cour et 215 m<sup>2</sup> de bâti délabré) pour un montant de 12 755 €.
- création d'un budget annexe de lotissement - Le Clos de Tyès an Néach.
- lors du bornage de l'opération citée ci-dessus, il a été constaté qu'une partie de la cour de Monsieur et Madame Person (58 m<sup>2</sup>) est communale aussi le maire propose de régulariser cette situation au prix de 10 € le m<sup>2</sup>.

## **III - Affaires scolaires**

Patrick Mazeau a réalisé une expertise au niveau du réseau informatique de l'école, la remise à niveau aura un coût d'environ 600 €.

Accompagné du Maire, il a également rencontré la Directrice pour monter un dossier sur le projet de l'école numérique rurale. Il s'agit d'équiper l'école en tablettes tactiles, vidéoprojecteur...

L'équipement coûterait 3 000 € et l'aide du Ministère de l'Education serait de 50 %.

Concernant l'acquisition Breton, le Maire et Monsieur Gilles Mer ont vu l'état de l'ancien jardin et proposent, en préalable de toute réflexion, de confier à une entreprise de travaux publics locale le nettoyage de cet espace très encombré.

Une partie du jardin agrandira la cour de l'école et l'autre partie servira de jardin d'agrément aux locataires de la maison qui sera louée au printemps au prix de 650 € par mois.

## **IV - Bâtiments communaux**

Dans le cadre des travaux de réhabilitation de la mairie, Yvon Le Guen a fait appel au FIA (Finistère Ingénierie Assistance) pour établir un cahier des charges qui permettra la consultation d'un maître d'œuvre.

Suite au passage de la SOCOTEC à l'école et à la Maison des Associations, quelques travaux d'électricité seront à prévoir.

## **V- Liaisons piétonnes**

Annie Geffroy rappelle les projets de liaisons piétonnes entre Kerprigent et le plan d'eau d'une part et le bourg et le plan d'eau d'autre part.

Les associations Rando San Seo et Foyer des Jeunes ont abattu des arbres sur le futur parcours piéton entre Kerprigent et Pont Huel, elle les remercie pour ce travail efficace.

La prochaine étape : bornage du chemin par un géomètre et terrassement.

En ce qui concerne le tracé du chemin entre le bourg et le plan d'eau quelques points sont encore à définir. Le Maire va rencontrer les propriétaires.

## **VI- Finances**

Virginie Merret informe que l'indemnisation destinée à couvrir les frais liés à l'exercice du mandat est prévue par le Code Général des Collectivités Territoriales dans la limite d'une enveloppe financière variant selon la taille de la commune.

Maire : 39 % de l'indice 1022 ;

Adjoints : 14 % de l'indice brut 1022

Conseillers délégués : 7 % de l'indice brut 1022.

La commission des finances s'est réunie le mardi 14 février et a déterminé les priorités budgétaires 2017 à savoir :

- l'atelier communal
- le giratoire du Quinquis , la reprise de la voirie et des trottoirs au bourg

- les travaux de la mairie (2me tranche)
- les travaux d'extension de la cour de l'école
- la rénovation de l'éclairage public
- les liaisons piétonnes
- les aires de jeux
- le financement du cinquantenaire

La prochaine commission des finances se réunira le mardi 7 mars à 18 h.

#### **VII - Cadre de vie**

Nicole Goarnisson a fait un compte rendu de la commission cadre de vie qui s'est réunie le 8 février dernier.

L'acquisition de décorations de Noël et l'aménagement d'une aire de jeux au plan d'eau pour les enfants ont été les principaux points abordés.

#### **VIII - CCAS**

Danielle Croguennec indique que le CCAS se réunira au mois de mars pour voter les CA et BP

#### **IX - Questions diverses**

Le prochain conseil municipal se tiendra le vendredi 31 mars à 20 h 30 pour le vote des comptes administratifs et budgets.